



Société Vaudoise d'Horticulture

Assemblée cantonale du 3 mars 2012 à l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains

1. Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale à 10 h 30

Le Président, Pierre-Alain Zangger, souhaite la bienvenue et remercie l'assemblée de sa présence. Il prie ensuite les membres et invités d'apposer leur signature sur la liste des présences qui est en circulation dans la salle.

M. Zangger relève et salue la présence des invités et personnalités présents :

- Madame Valérie Jaggi Wepf, Présidente du Conseil communal de la Ville d'Yverdon-les-Bains
- Monsieur Philippe Deriaz, Doyen du Département des Arts et Métiers Verts du Centre d'enseignement professionnel de Morges
- Monsieur Gilles Miserez, Directeur du Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier
- Monsieur Stéphane Krebs, Président de Jardin Suisse Vaud
- Monsieur Roland Gonin, Président de la Société de Pomologie et d'Arboriculture du Canton de Vaud
- Madame Marianne Kurt, représentante de la Presse
- Mademoiselle et Monsieur les apprentis méritants

De même, M. Zangger tient à saluer nos membres d'honneur cantonaux et les prie de se lever :

- Messieurs Kilchenmann, Rochat, Widmer, Emery, Renggli et Agiez sont présents

Diverses personnalités et membres retenus par d'autres obligations ont pris la peine de s'excuser :

- Messieurs Philippe Leuba, Conseiller d'Etat
François Felber, Directeur du Musée et Jardins botaniques cantonaux
Jean-Louis Sornin, Président de la section de Chablais-Riviera
Bertrand Nanchen
Alain Desarps
René Walter
- Madame Simone Nidecker

M. Zangger passe la parole à Monsieur Bernard De Siebenthal, Président de la Section La Flore du Jura, organisateur de cette journée, afin qu'il nous présente les particularités de la section qui porte un nom si poétique et le remercie de son accueil ainsi que de la visite de l'entreprise Cornu à Champagne.

Allocution de M. De Siebenthal, président section La Flore

Messieurs les membres d'honneur, Monsieur le président central, Mesdames et Messieurs les invités, Madame la représentante de la presse, chers membres de la SVH,

La Ville d'Yverdon-les-Bains, ses autorités, la section organisatrice de cette assemblée générale cantonale de la Société Vaudoise d'Horticulture La Flore du Jura vous salue bien cordialement. Je vous remercie de votre participation à cette journée et vous souhaite la bienvenue dans cette magnifique salle des débats de l'Hôtel de Ville mise à disposition par notre Municipalité, que je remercie, ainsi que pour l'apéritif qui nous sera servi à l'issue de notre assemblée dans la salle des pas perdus à l'étage inférieur.

J'excuse Monsieur le Municipal Marc-André Burkhard du service des Jardins, des Travaux et environnement, retenu par d'autres activités.

Je salue et remercie la présence de Madame Valérie Jaggi Wepf, Présidente du Conseil communal, représentante de nos autorités.

Je passe maintenant à un bref historique de notre section :

La Flore du Jura compte à ce jour 93 membres, elle a été fondée en l'an 1900. Son centième anniversaire a été fêté lors de l'assemblée Générale Cantonale de la S.V.H. qui a eu lieu à Yverdon-les-Bains en l'an 2000.

Notre société a participé par le passé aux cortèges de diverses Abbayes et a ainsi obtenu le premier prix de groupe en 2004. Notre société a également participé à l'inauguration des rives du lac situées sur le terrain de l'exposition Nationale de 2002.

La Flore du Jura a planté un magnolia, au parc d'Entremont près du Centre Thermal le 20 mai 2000, en l'honneur de son centième anniversaire.

Un if a été offert par notre section pour notre participation aux Festivités du 750^{ème} anniversaire de la Ville Neuve d'Yverdon-les-Bains. Il a été planté le 16 novembre 2010 à proximité du Castrum.

Notre société a des activités diverses durant toute l'année. Vous pouvez en prendre connaissance à l'aide des feuilles mises à votre disposition. La participation à ces activités est moyenne à faible. La collaboration avec le Comité central est excellente.

Pour conclure, je vous souhaite une fructueuse assemblée ainsi qu'une bonne journée. Je passe à nouveau la parole à notre Président Monsieur Zangger.

Bernard De Siebenthal, mars 2012

M. Zangger, remercie chaleureusement le président de la section et annonce la suite de l'assemblée. L'ordre du jour est parvenu à chacun avec l'invitation à l'assemblée.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil et ouverture de l'assemblée
2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
3. Rapport du président central
4. Rapport du délégué à la formation professionnelle
5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes
6. Adoption des rapports
7. Distribution des diplômes et récompenses
8. Nominations statutaires
9. Lieu et date de la prochaine assemblée générale
10. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes
11. Propositions individuelles et communications diverses

L'ordre du jour est mis en discussion. Personne n'en demande modification.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 12 mars 2011 au Battoir d'Assens.

Des exemplaires ont été mis à votre disposition dans la salle.
Le PV est également visible sur notre site internet villesfleuries.ch.

Aucun membre n'en demande lecture et aucune correction n'est demandée.

M. Zangger demande de l'accepter par un lever de mains puisqu'aucune opposition n'est formulée.
Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Président central sur l'exercice 2011

Chers invités, chers membres et accompagnants,

C'est avec grand plaisir que je présente le compte rendu annuel des activités de notre société qui a vécu sa 167^{me} année d'existence. Comme de coutume, les activités ont été nombreuses. Celles-ci se résument au niveau des 5 sections de la manière suivante :

- ✓ 1 exposition « Flores »
- ✓ 4 conférences ou soirées audiovisuelles
- ✓ 7 cours
- ✓ 6 concours des balcons fleuris
- ✓ 4 courses et sorties
- ✓ 6 journées ou soirées familiales
- ✓ 2 activités diverses comprenant des lotos
- ✓ 7 assemblées de section
- ✓ 26 séances de comité.

Au niveau de l'effectif des membres, une diminution est toujours constatée. A fin 2011, notre société comptait 507 membres, soit 22 de moins que l'année précédent et malgré l'admission de 17 nouveaux membres, donc 13 pour la section de La Côte. A noter que la société comptait plus de 1500 membres au début des années 1990 et 706 en 1917.

Nous comptons :

- 137 membres à la section de la Côte
- 116 membres à la section de Lausanne
- 99 membres à la section de la Flore du Jura
- 89 membres à la section Chablais-Rivera
- 66 membres à la section du Léman

Dont :

- 17 membres d'honneur cantonaux
- 144 membres honoraires

Répartis de la manière suivante :

- 281 membres professionnels
- 226 membres non professionnels

Quelques chiffres concernant la section qui nous accueille ce jour : la section de La Flore du Jura est composée de 41 membres actifs individuels, 46 membres actifs en couple, 6 membres honoraires, 3 membres d'honneur et 3 membres d'honneur cantonaux.

Maintenant, nous passons à un moment particulièrement difficile. Parmi nous, des familles et des proches ont été touchés par le deuil ou la maladie. Nous leurs présentons nos chaleureux messages.

Depuis notre dernière assemblée générale, notre société a vu la disparition de 10 membres. Ils nous ont montré la voie, appris avec patience et transmis la passion de notre profession, nous ont servi de précepteurs, transmis l'amour du travail de cette terre qu'ils ont définitivement rejointe. Pour la plupart, nous avons cheminé de longues années ensemble et comme très souvent dans notre société, avons partagé des expériences mémorables et beaucoup d'amitié.

En leur mémoire et en leur honneur, je vous prie de vous lever, d'écouter leurs noms et de respecter un instant de recueillement :

<i>Section du Léman</i>	<i>Monsieur</i>	<i>Rémy Theintz</i>
<i>Section de Lausanne</i>	<i>Messieurs</i>	<i>Pierre Rosset Samuel Zurbrugg André Chollet Henri Jaccard Jacques Etter Jean Schneider</i>
<i>Section la Flore du Jura</i>	<i>Monsieur</i>	<i>Gilbert Kaeser</i>
<i>Section de La Côte</i>	<i>Madame Monsieur</i>	<i>Esther Kilchenmann Gustave Dubrit</i>

Merci à tous pour votre attention.

Le comité central s'est réuni les 20 juin et le 17 octobre 2011 ainsi que le 23 janvier 2012, soit à 3 reprises. Ces séances nous permettent de partager nos expériences, de développer les relations entre les sections, mais aussi d'organiser la représentation de notre société à divers événements et enfin d'organiser des activités au niveau cantonal. Parmi celles-ci :

Le 15 mai : votre président s'est rendu à la fête du printemps à l'Arboretum d'Aubonne.

Le 6 juillet : c'est avec mon épouse, Jean-Louis Sornin et Francis Kilchenmann que nous avons assisté à l'assemblée du jardin alpin des Rochers-de-Naye. Les liens sont toujours très étroits entre cette société et la Section Chablais-Riviera.

Le 8 juillet : s'est déroulée, au Garden Centre Charmoy à La Croix-sur-Lutry, la cérémonie des promotions des apprentis horticulteurs. Pascal Jatton, Francis Kilchenmann et votre président ont représenté notre société auprès des nouveaux promus. Le comité central a remis une somme de fr. 200.- qui a permis d'étoffer la planche des prix remis aux lauréats d'une attestation de formation pratique. C'est également lors de cette cérémonie que Francis Kilchenmann prend les premiers contacts avec les apprentis méritants invités à notre assemblée générale.

Le 3 septembre : c'est Elisabeth Marthaler qui a représenté notre société lors de l'assemblée générale de l'Arboretum national du Vallon de l'Aubonne.

Du 6 au 10 octobre : s'est déroulée l'exposition florale Flores à Cheseaux-sur-Lausanne, sur le thème des enfants et des fleurs, et organisée par la section de Lausanne et environs. Cette exposition a eu lieu sur le site de la jardinerie Hämmerli.

Le comité central présentait sur un stand de 15 m2 un paysage japonisant composé d'une rizière de graminées et de graviers. Le stand rempli de chrysanthèmes et de bambous était garni de 3 silhouettes d'enfants et se terminait en enfilade par la représentation d'une estampe du mont Fuji.

Je remercie chaleureusement Francis Kilchenmann pour son aide précieuse lors du montage et surtout Jean-Louis Sornin qui a été présent durant toutes les séances de préparation, le montage et qui a assuré à lui tout seul le démontage. Nous avons bénéficié du soutien de l'entreprise Urbavert, dirigé par Monsieur Pierre Bertholet, qui nous a gracieusement mis à disposition un véhicule et détaché du personnel pour la manipulation de certaines plantes.

Il me reste encore quelques personnes à remercier : en premier lieu Marlène Godel qui assure avec compétence le suivi du secrétariat et des finances, mes collègues du comité central pour leur apport personnel, leur disponibilité et leur bonne humeur, les membres adjoints, Francis Kilchenmann pour son aide précieuse dans le suivi des dossiers des apprentis méritants, Francisco et Ghislaine Moita pour la mise à jour et le suivi du site internet www.villesfleuries.ch / onglet SVH.

Un grand merci à mon épouse pour son aide précieuse durant toute l'année.

Pierre-Alain Zangger

4. Rapport du délégué à la formation professionnelle

Le président passe ensuite la parole à Monsieur Philippe Deriaz, Doyen du département "arts et métiers verts" du CEPM, pour la présentation de son rapport.

Monsieur le Président, Mesdames, et Messieurs, chères et chers invité-e-s,

Je vous apporte aujourd'hui le salut de la formation professionnelle en général, horticole en particulier, en tant que représentant du CEPM, et doyen du Département des Arts et métiers verts. Notre directeur, M. J.-L. Caillat me prie ici de vous saluer !

Au niveau de l'actualité, nous n'avons quelques nouvelles à vous transmettre.

Effectifs

Les effectifs restent constants dans notre Département A (plus de 600 apprenti-e-s), du CEPM à Marcellin. Nous noterons toutefois une augmentation du nombre des apprentis dans la profession nouvelle d'agents d'exploitation ; à travers cette formation, les apprenti-e-s reçoivent également des bases d'horticulture nécessaires à celles et ceux qui travaillent dans les services généraux aux collectivités publiques (conciergeries, intendants communaux, entretien des espaces verts).

Les effectifs des apprentis en floriculture sont stables ; nombre d'entre eux sont engagés par les centres horticoles des villes! En cette année 2012, le niveau scolaire en 1^{ère} année est réjouissant.

Les apprenties fleuristes (entre 30 et 40 par année) sont très motivées ; par contre, le nombre de places d'apprentissage fait défaut pour combler la demande importante.

Discipline et niveau scolaire

Un élément qui nous préoccupe reste la discipline en milieu scolaire professionnel. Il nous semble que les actes d'incivilité ont augmenté ; ainsi, les sanctions et mesures deviennent plus fréquentes, mais aussi plus lourdes (arrêts, suspension et renvois). Nous devons malgré tout adapter notre fonctionnement à ces nouvelles données de la société, et regretter les attitudes et respects usuels d'antan.

Le niveau des apprenti-e-s reste par ailleurs moyen, et les échecs donc nombreux en début de formation (1^{ère} année et examen intermédiaire) ou en fin de formation (procédures de qualification (CFC)). Les nouvelles structures mises à disposition par la loi vaudoise sur la formation professionnelle, comme les conseillers aux apprentis sont ici pour renforcer le dispositif d'orientation et accorder des soutiens divers. Quoi qu'il en soit : niveau scolaire, motivation et nombres d'échecs représentent une partie de nos préoccupations quotidiennes d'enseignant-e-s.

Ordonnance de formation en horticulture (ORFO 2012)

La nouvelle ordonnance de formation en horticulture (on disait règlement d'apprentissage) qui rentre en vigueur en 2012 verra l'introduction de plusieurs dispositions novatrices. Ainsi, la formation de base dite initiale, est divisée en deux filières, l'attestation de formation professionnelle (AFP), moins exigeante, et le certificat fédéral de capacité (CFC), voie d'apprentissage traditionnelle. Chaque filière (paysagistes, floriculture, pépiniériste, et plantes vivaces) aura ainsi ses plans de formation et objectifs propres. L'enseignement devient ainsi plus formalisé et structuré que jamais. À chaque branche, ses compétences... à chaque protagoniste (formateurs, écoles, associations professionnelles), ses responsabilités propres.

Les branches éliminatoires au CFC comprendront dès maintenant la pratique, ainsi que les connaissances professionnelles étendues (ou connaissance des plantes) ; la diminution du nombre de branches éliminatoires (de 3 à 2) devrait permettre une meilleure définition et attractivité de la profession. Quoi qu'il en soit, et contrairement aux idées reçues, la formation d'horticulture... on dirait jardinier... est exigeante, les compétences requises nombreuses, et la qualification hautement précisée.

Dans cette optique novatrice, les cours interentreprises, gérés par les associations professionnelles (Jardin Suisse) voient leurs fréquences augmentées et deviennent évalués; leurs notes seront intégrées dans les bulletins finaux.

Dans le domaine de la formation horticole romande, les collaborations intercantionales doivent être renforcées afin de développer certaines filières à faibles effectifs (pépinière et vivaces). En outre, activité de service, la formation à la vente y sera développée.

Autres

Afin de compléter l'offre de formation, le CEPM compte introduire une nouvelle filière de technicien en Ecole Supérieure (ES), orientation conduite des travaux, spécialisation jardin et paysage. Les autorisations utiles ont été accordées par le politique (Conseil d'Etat) et la filière, conduite à temps partiel sur 3 ans, sera effective dès le mois d'août 2013.

L'école (CEPM) ou Département A sera ainsi à même d'offrir toute la palette de la formation horticole publique, de l'enseignement initial le plus simple à la formation supérieure. Ainsi, il nous importe plus que jamais d'entretenir de saines et solides relations avec l'ensemble des acteurs de l'horticulture romande. Vous en faites naturellement partie ! Je suis donc heureux d'être parmi vous. A titre de coopération, nous souhaiterions ainsi pouvoir reconduire le principe des après-midi de formation continue (SVH) qu'avait initiées votre comité.

La direction du CEPM, mes collègues et moi-même, souhaitons le plus favorable avenir à la formation horticole, que nous développons toutes et tous ! Je vous remercie de votre attention et vous félicite de votre engagement.

Je vous remercie de votre attention.

Ph. Deriaz, Mars 2012

Billet du directeur du Centre de Formation Professionnelle de Lullier

Le président passe ensuite la parole à Monsieur Gilles Miserez, directeur du Centre de formation nature et environnement pour la présentation du centre.

Monsieur Miserez nous apporte les salutations du Conseil de direction du CFPne de Lullier.

En cette année 2012, le centre de la formation professionnelle fêtera les 125 ans de sa création. C'est en 1887 qu'Edmond Vaucher, pépiniériste à Châtelaine fonde cette école. Première en Suisse Romande, elle acquiert rapidement une réputation qui attire des jeunes bien au-delà de nos frontières. En 1973, l'école déménage sur son site actuel, à Lullier.

Les 21, 22 et 23 septembre, diverses manifestations marqueront cet anniversaire. Le vendredi 21 septembre, aura lieu une journée technique, réservée aux professionnels et aux élèves. Le samedi 22 et le dimanche 23 septembre, portes ouvertes avec diverses animations et un grand banquet le dimanche midi.

2012 est également l'année de la mise en place des nouveaux plans de formation en horticulture en lien avec l'application de la nouvelle ordonnance fédérale de formation en horticulture. Cette introduction impliquera des changements importants au niveau de la structure pédagogique de l'école et le remplacement de l'actuel diplôme par des CFC qui seront délivrés à la fin du cursus, maintenu à 4 ans. Cette mise en conformité a nécessité et nécessitera dans les mois à venir un très important investissement des collaborateurs. La solution proposée aux autorités de surveillance permet, d'une part, de répondre aux exigences fixées par les nouvelles ordonnances fédérales et d'autre part, de garantir la spécificité de notre école, un enseignement complet de l'horticulture. L'élève recevra au terme de son cursus 1 CFC dans le domaine agricole, CFC d'arboriculteur ou CFC de maraîcher. Et Un deuxième CFC d'horticulteur composé de 2 orientations, pépiniériste ou floriculteur et celui de paysagiste. Indépendamment de ses choix, l'élève bénéficiera de l'enseignement dans les 5 métiers qui composent l'école et ceci en sera attesté par l'école.

En quelques chiffres, le site de Lullier accueille près de 170 élèves à l'Ecole d'Horticulture, formation à plein temps en 4 ans. Une septantaine à l'Ecole de Fleuristes, formation à plein temps en 3 ans. Une centaine d'apprentis en Formation Duale, formation en 2 ans pour les AFP et 3 ans pour les CFC. Une douzaine d'élèves suivent une 10^{ème} année professionnelle appelée classe de transition avec comme objectif, la préparation de l'examen d'entrée. Pour la deuxième année, une classe d'accueil et de transition (SCAI). 12 de ces jeunes gens effectuent chaque semaine, une journée de pratique sur le site. Tous ces jeunes sont encadrés par 90 personnes, enseignants, personnel technique et administratif.

Le CFPne collabore avec le Centre de Formation des métiers de la terre et de la nature de Grangeneuve à la formation supérieure en horticulture (brevet).

Le président remercie Messieurs Deriaz et Miserez pour leurs rapports et allocutions.

5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes.

Je cède la parole à Madame Marlène Godel qui va nous présenter son rapport.

Rapport de la caissière pour l'exercice 2011

Pour la deuxième année consécutive, j'ai assuré la tâche de secrétaire caissière. Pour l'exercice 2011, notre société n'a pas retrouvé le chemin du bénéfice. En effet, l'exercice comptable se solde par une nouvelle perte de fr. 1'506.00.

Dans la globalité, les recettes, qui représentent principalement les cotisations des sections, ont très légèrement diminué. Quant aux dépenses, les principaux postes sont les frais généraux, les frais liés aux diverses manifestations de la Société, les cotisations et prix des promotions aux apprentis.

Voici quelques chiffres :

RECETTES 2011 :		
Cotisations des sections	fr.	2'117.00
Intérêts postaux	fr.	96.45
Total des recettes	fr.	2'213.45
DEPENSES 2011 :		
Frais généraux	fr.	1'100.25
Frais assemblée générale	fr.	1'172.80
Frais manifestations diverses	fr.	546.40
Cotisations et prix promotions apprentis	fr.	900.00
Total des dépenses	fr.	3'719.45
Le capital de notre société au 31 décembre 2011 s'élève à fr.		11'646.74

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et cède maintenant la parole à M. GONIN, vérificateur des comptes et membre de la Section organisatrice de cette assemblée, qui a procédé à cette vérification.

Marlène Godel Neyerlin, caissière, mars 2012

Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2011

En exécution du mandat qui a été confié à leur section lors de la dernière assemblée générale, les soussignés Mme Annette MASSON, MM. Roland GONIN et Michel DEVALLOU ont procédé ce jour, dans l'une des salles de l'Ecole de Marcelin à Morges, à la vérification des comptes de notre société.

Par de nombreux sondages, nous avons pu nous assurer de la parfaite exactitude des comptes. A noter que l'existence des valeurs mentionnées ci-dessous ont été contrôlées par la vérification des avoirs en caisse ainsi que les originaux des relevés postaux.

Les comptes de la société bouclent avec une diminution de fortune de Fr 1'506.00, ce qui nous donne un capital de Fr 11'646.74 au 31 décembre 2011.

Au vu de ce qui précède, les vérificateurs vous proposent :

1. D'accepter les comptes pour l'exercice 2011
2. D'en donner décharge à la caissière
3. D'en donner décharge au Comité central
4. D'en donner décharge aux vérificateurs et de les relever de leur mandat

Ecole de Marcelin, Morges, le 23 janvier 2012.

Pour la section de la FLORE DU JURA, les vérificateurs des comptes :

Annette MASSON

Roland GONIN

Michel DEVALLOU

Un grand merci à la caissière ainsi qu'aux vérificateurs des comptes pour leur travail et leur exactitude.

6. Adoption des rapports

M. Zangger met en discussion les rapports suivants :

- ✓ Du président
- ✓ Du délégué à la formation professionnelle
- ✓ De la caissière
- ✓ Des vérificateurs

Ni avis contraires formulés, ni absentions ne sont émises. Les différents rapports sont ainsi adoptés.

7. Distribution des diplômes et récompenses

Nomination d'un membre d'honneur

Sur proposition de la Section de La Flore du Jura, et avec l'avis unanime du comité central, nous vous proposons de nommer un nouveau membre d'honneur cantonal. La parole est donnée à Monsieur Bernard De Siebenthal, président de la section, pour la présentation de Madame Andrée Grin, désignée membre d'honneur de la SVH :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Madame Andrée Grin s'est dévouée pendant de nombreuses années pour la cause de la Société Vaudoise de l'Horticulture. Elle a notamment travaillé chez Andréfleurs à Assens durant plusieurs années et jusqu'à sa retraite.

Andrée Grin est membre de notre section depuis 1988. Elle a été nommée vice-présidente de la Flore du Jura en 1997 et a assuré l'intérim après le décès de Monsieur Gilbert Failletaz en décembre 1997. Andrée Grin a été nommée présidente de la section lors de l'assemblée générale de La Flore du Jura en 1998.

Andrée Grin a beaucoup apporté à notre section. Elle décida dans un premier temps et avec le soutien de son comité, d'organiser l'assemblée générale de la section au début de février et du bouclement des comptes en fin d'année.

En 2000, Andrée Grin organise la visite de cultures et de nombreuses visites aux membres de notre section, et avec l'aide de son comité, l'assemblée générale cantonale de la SVH ainsi que le centenaire de la Flore du Jura.

En 2001, Andrée Grin est la première dame nommée à la présidence du Comité central de la Société Vaudoise d'Horticulture.

En novembre 2002, une assemblée commune a lieu en vue d'une éventuelle fusion des deux sections d'Yverdon-les-Bains et de la Sarraz. Une circulaire d'information est envoyée au Comité central de la SVH et à la suite de nombreuses réunions, la fusion des deux sections fut officielle et ratifiée au mois d'avril 2008. La section de la Sarraz est dissoute. Ces membres sont transférés à la section d'Yverdon-les-Bains, la bien nommée La Flore du Jura.

Andrée Grin et son comité décide de participer au cortège de l'Abbaye d'Yverdon-les-Bains de 2004. La Flore du Jura obtiendra le premier prix de groupe.

Le Comité de notre section prend acte en 2007 de la démission du Comité de notre présidente pour l'assemblée générale de la Flore du Jura de 2008. A cette dernière, Andrée Grin et son comité propose à ses membres de participer à l'inauguration des Rives du lac. Un nouveau président de la Flore du Jura sera nommé en la personne du soussigné.

Lors d'une assemblée de Comité, il est décidé d'offrir à Andrée Grin, en remerciement de son engagement pour notre société, un pommier à planter dans sa propriété de Belmont sur Yverdon-les-Bains. Pommier qui s'épanouira d'abord en fleurs avant de lui offrir de généreux fruits tout en lui rappelant de bons souvenirs.

Madame Andrée Grin est nommée membre d'honneur cantonal de la SVH sous les applaudissements et avec toute la reconnaissance de l'assemblée.

Pierre-Alain Zangger tient à relever que Madame Grin est la première dame à avoir présidé à la destinée de notre société et également la première dame à être honorée par cette marque de reconnaissance.

Nomination des membres honoraires

Cette année, 3 membres ont atteint leurs 30 années de sociétariat. Il s'agit de 2 membres de la section de Lausanne et environs, à savoir Messieurs Guy Clerc et Yvan Ménétrety ainsi que d'un membre de la section de La Côte, soit Monsieur Jean-François Monachon. Aucun d'entre-eux n'a désiré recevoir de diplôme.

Prix aux apprentis méritants

Nous avons le plaisir de recevoir 2 jeunes professionnels.

En premier lieu, c'est un cultivateur de plantes vivaces qui a effectué son apprentissage au Garden Centre Schilliger à Gland qui s'est distingué en obtenant une moyenne de 5.50 aux examens de fin d'apprentissage. Monsieur Jean Paccaud est félicité pour ce magnifique résultat et un prix lui est remis.

Mademoiselle Justine Demierre, a effectué son apprentissage au sein de l'entreprise Butty fleurs et jardins à Moudon et s'est distinguée chez les floriculteurs avec une moyenne de 5.20. Elle est félicitée et reçoit un prix pour ce joli résultat.

8. Nominations statutaires

Dans l'assemblée, aucune personne ne pose sa candidature pour faire partie du comité central.

Parole est ensuite donnée au vice-président 2012, Section de la Flore du Jura, Monsieur Bernard De Siebenthal, pour la nomination d'un président. La présidence de Pierre-Alain Zangger est reconduite.

Tournus du comité selon liste :
1^{ère} vice-présidence, La Flore du Jura
2^{ème} vice présidence, chablais-Riviera
Visite de culture, La Côte
Jury d'exposition, Le Léman

Délégué à la formation professionnelle : Monsieur Philippe Deriaz

Secrétaire et caissière : Madame Marlène Godel

Membres adjoints :
Monsieur Francis Kilchenmann, contact avec les apprentis
Madame et Monsieur Ghislaine et Francisco Moïta-Babey,
site internet « villesfleuries.ch », onglet SVH (webmasters)

Le comité central propose Monsieur Jean-Daniel Renggli, comme nouveau membre adjoint qui s'occupera principalement de suppléer aux représentations du comité. Le président remercie chaleureusement Monsieur Jean-Daniel Renggli de mettre toute sa connaissance du milieu horticole vaudois et sa disponibilité à notre service. Il est élu sous les applaudissements de l'assemblée.

9. Lieu et date de la prochaine assemblée générale

Nous nous déplacerons vers l'extrémité d'un autre lac. C'est la section Chablais-Riviera qui aura le plaisir d'organiser cette prochaine assemblée, agendée le samedi 2 mars 2013.

10. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes

La section organisatrice de l'assemblée générale 2013, à savoir Chablais-Riviera.

11. Propositions individuelles et communications diverses

Communications du comité central :

- ✓ Le programme des sections est à disposition à l'endroit indiqué.
- ✓ La section du Léman prépare une exposition "Arboretum en fleurs" pour l'automne 2012, plus exactement les 27 et 28 octobre. Monsieur Jean-Paul Dégletagne sera à l'honneur à la veille de sa retraite.
- ✓ Toutes les informations sont disponibles sur le site internet villesfleuries.ch onglet svh. lien pour toutes les sections.

Propositions individuelles :

Aucune

C'est donc l'occasion de passer la parole à Monsieur Stéphane Krebs, qui nous offre une excellente présentation de la fondation Hortus, nouvellement créée en faveur de l'art et de la culture des parcs et jardins. En support, nous recevons une plaquette dédiée à la Riviera. La fondation Hortus s'y illustre sur 2 pages. Le site internet www.fondationhortus.ch est également à disposition de tout intéressé.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Zangger, président, remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur attention et lève l'assemblée générale de la SVH en passant la parole au président de la section La Flore du Jura pour la suite du programme.

Monsieur Bernard de Siebenthal propose de poursuivre avec un apéritif avant de le repas. Il en profitera pour remercier Monsieur Claude Berthelemy pour le service de l'apéritif offert par la Municipalité, les autorités, le personnel communal, la boulangerie fine Cornu S.A. à Champagne pour les visites, le chauffeur ainsi que les transports publics Travys, toutes les personnes qui ont œuvré pour que chacun garde un bon souvenir de cette magnifique journée passée dans la belle région du Nord Vaudois.

Monsieur Bernard de Siebenthal conclut en remerciant l'ensemble des personnes présentes et leur souhaite une bonne continuation.

La parole est ensuite donnée à Madame Valérie Jaggi Wepf, représentante des autorités qui nous fera l'honneur de discourir avant de passer au repas.

Morges, mai 2012/mgn